

Surveillance sanitaire en Bourgogne et en Franche-Comté
Point n°2012/30 du 26 juillet 2012

Informations du jeudi 19 au mercredi 25 juillet

| A la Une |

Le chikungunya et la dengue sont des maladies à déclaration obligatoire

Le chikungunya et la dengue sont des arboviroses dont :

- les temps d'incubation sont de 1 à 12 jour(s) pour le chikungunya, et de 3 à 15 jours pour la dengue. Les lieux de séjour pendant cette période permettent de déterminer s'il s'agit d'un cas autochtone ou d'un cas d'importation d'une zone endémique
- la virémie (présence du virus dans le sang) après le début des signes est de 5 à 7 jours pour les deux pathologies. Un insecte vecteur qui pique pendant cette période peut alors contaminer une autre personne lors d'une autre piqûre
- le réservoir est humain en France métropolitaine et la contamination ne peut se faire qu'après piqûre d'une personne malade pendant la période de virémie
- la transmission est uniquement vectorielle (pas de transmission inter-humaine directe). En France métropolitaine, le seul insecte vecteur pouvant transmettre ces deux pathologies est *Aedes albopictus*. Il n'y a donc pas d'action de prévention à mettre en œuvre dans les zones où le moustique n'est pas implanté (niveau 0)
- l'origine se trouve dans les pays chauds où il existe un réservoir animal et plusieurs vecteurs, dont *Aedes albopictus* qui s'est implanté dans de nouvelles zones comme le pourtour méditerranéen en France métropolitaine

Aedes albopictus se déplace peu par lui-même. Son extension géographique se fait par transport passif

dans des moyens de transport humains (automobiles, camions, trains, bateaux, avions...). Au niveau international, les portes d'entrée seront donc les aires d'autoroute, les plates-formes de ferroutage, les ports et aéroports, les marchés d'intérêt national. La progression est plus facile au niveau national à partir du pourtour méditerranéen, car le vecteur s'adapte plus facilement lors de déplacements de faible ampleur avec des contrastes climatiques plus faibles. Il remonte actuellement vers le nord où on le retrouve ponctuellement (niveau 0b), y compris en Saône-et-Loire sur une aire d'autoroute en 2011 (mais pas encore dans le reste de la Bourgogne et de la Franche-Comté).

Il est donc important de poursuivre les surveillances entomologique et épidémiologique. En présence de cas suspects de chikungunya ou de dengue, il faut d'abord faire confirmer le cas biologiquement (CNR des arboviroses), puis faire la déclaration obligatoire auprès de l'ARS qui transmet à l'InVS qui détermine si le cas est autochtone ou non. La surveillance entomologique est importante pour détecter l'éventuel passage d'une présence ponctuelle à une implantation d'*Aedes albopictus* en Saône-et-Loire et une éventuelle progression vers le nord.

Par ailleurs, les piqûres par insectes, arthropodes ou végétaux sont fréquentes et occasionnent un nombre non négligeable de recours aux urgences en période estivale, comme le montre la figure 6 (page 3).

| Signalements |

Ces informations sont recueillies dans le cadre de dispositifs différents selon la région et ne sont pas exhaustives. Nous remercions les partenaires qui permettent à la Cire de vous renseigner sur cette actualité.

Pour signaler un événement sanitaire, contactez la cellule de réception des alertes de votre ARS

| Tableau 1 |

Nombre de cas pour 6 maladies à déclaration obligatoire (DO) par département

Département	Bourgogne				Franche-Comté			
	21	58	71	89	25	39	70	90
Rougeole						1		
Méningite								
Légionellose	1	2						1
Hépatite A								
Tuberculose	2		1	2				
TIAC*			1				1	

* Toxi-Infection Alimentaire Collective

| Autres signalements |Sanitaires :

- Epidémies d'infections respiratoires aiguës dans deux établissements, un dans la Nièvre et un dans l'Yonne
- Plusieurs cas de légionelloses dans le nord de la Franche-Comté ces dernières semaines, mais les enquêtes menées ne suggèrent pas une origine commune
- Trois cas de staphylococcies d'une souche de staphylocoque australienne dans un camp de scouts à partir d'un cas index ayant voyagé juste avant en Papouasie

Environnementaux :

- Non-conformité eau potable sur les communes de Dijon et le Meix en Côte d'Or
- Non-conformité de la qualité microbiologique de l'eau potable dans les communes de Belvoir (25), de Saint Thiebaud et Saint Lothan (39), de Coisevaux (70)
- Non-conformité sur des adductions publiques privées dans les communes de la Rosière et de Corravillers (70)

| Surveillance environnementale |

Météo-France fournit chaque jour à 11h30 les prévisions météorologiques des 7 prochains jours ainsi que les Indicateurs BioMétéorologiques (IBM) des 5 prochains jours. Les deux IBM (IBM nuit / IBM jour) sont construits à l'aide des moyennes de températures prévues sur 3 jours consécutifs, permettant respectivement de vérifier si ces prévisions d'IBM dépassent un seuil d'alerte. Quand ces 2 IBM nuit/jour dépassent simultanément les seuils d'alertes dans un département, cela signifie que Météo-France prévoit une vague de chaleur d'au moins 72 heures ; dans ce cas, le préfet décide de l'opportunité de passer au niveau d'alerte « Mise en Garde et Actions ».

Aujourd'hui, aucun indicateur météorologique ne dépasse le seuil d'alerte.
La situation pour les 5 jours à venir est résumée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 2 |

Prévisions des indices biométéorologiques (IBM) pour les 5 jours à venir

		Bourgogne				Franche-Comté			
Département		21	58	71	89	25	39	70	90
Ville		Dijon	Nevers	Mâcon	Auxerre	Besançon	Lons-le-Saunier	Luxeuil	Belfort
IBM	jour								
	nuit								

Pas de dépassement du seuil
dans les 5 jours à venir

Dépassement du seuil prévu
dans les 5 jours à venir

Département actuellement
en niveau MIGA

Les indices de pollution de l'air sont accessibles sur le site www.atmosfair-bourgogne.org pour la Bourgogne et www.atmo-franche-comte.org pour la Franche-Comté.

| Surveillance non spécifique (SurSaUD®) |

La surveillance non spécifique est développée par l'InVS depuis 2004 avec une SURveillance SANitaire des Urgences et des Décès (SurSaUD®). Chaque matin, la Cire utilise des modèles statistiques pour détecter des variations inhabituelles et interprète le cas échéant les données journalières avec les services producteurs.

Commentaires :

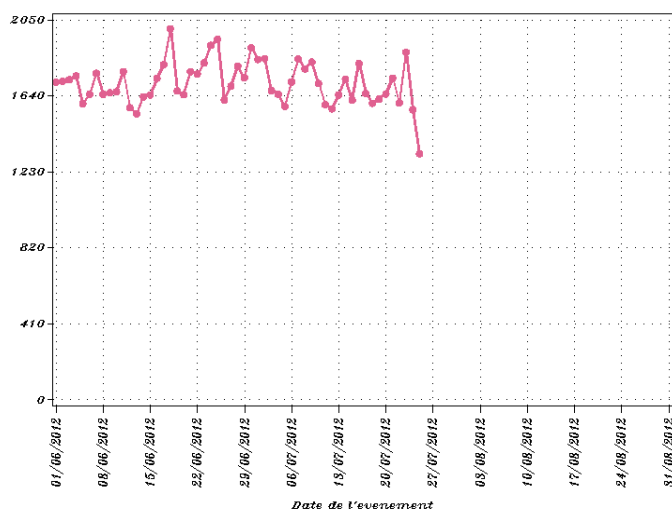
Pas d'augmentation inhabituelle récente à signaler pour les indicateurs surveillés en Bourgogne et en Franche-Comté [\[en savoir plus...\]](#).

Complétude :

Les indicateurs du CH de Mâcon, de Semur-en-Auxois et de Sens n'ont pas pu être pris en compte.

| Figure 1 |

Nombre de passages aux urgences dans les 2 régions



CIRE Bourgogne/Franche-Comté

Source: SURSAUD - InVS 2012

| Figure 2 |

Nombre de passages aux urgences des plus de 75 ans dans les 2 régions

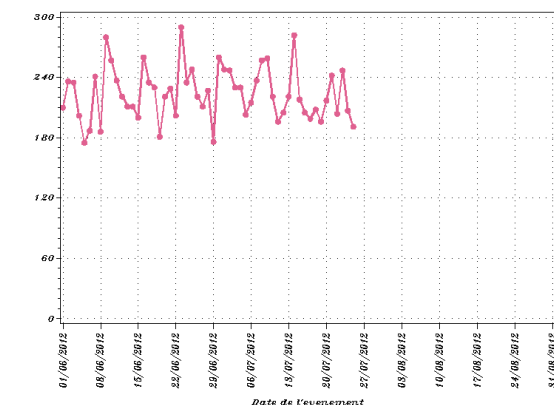


CIRE Bourgogne/Franche-Comté

Source: SURSAUD - InVS 2012

| Figure 3 |

Nombre d'actes SOS Médecins des 2 régions

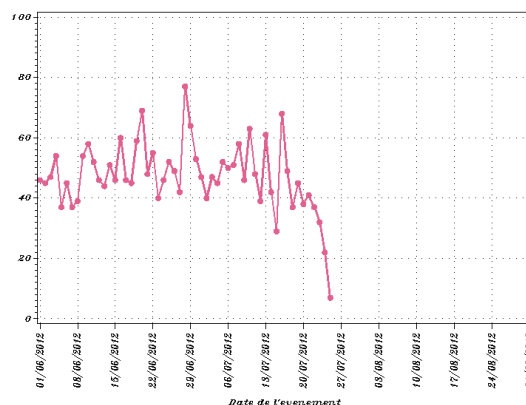


CIRE Bourgogne/Franche-Comté

Source: SURSAUD - InVS 2012 CIRE Bourgogne/Franche-Comté

| Figure 4 |

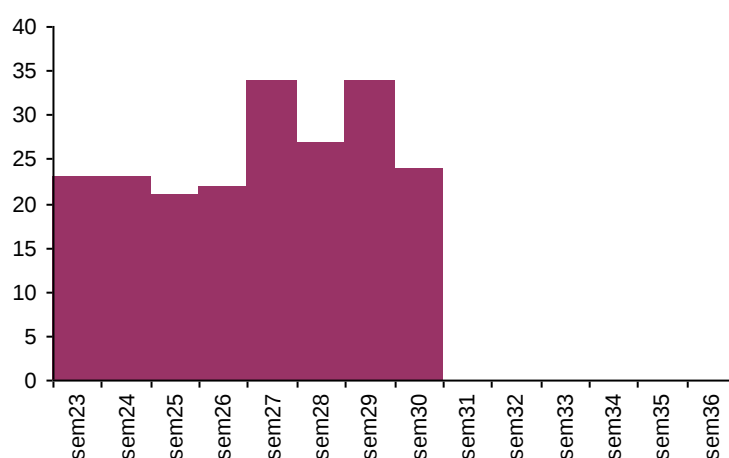
Nombre de décès issus des états civils des 2 régions*



Source: SURSAUD - InVS 2012

| Figure 5 |

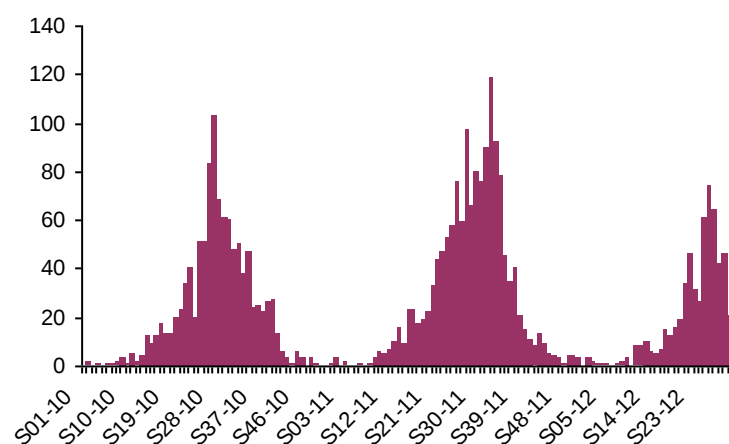
Nombre de pathologies liées à la chaleur** dans les 2 régions



* la chute brutale de la courbe est un artéfact lié au délai de déclaration (données incomplètes)
** comprenant les hyperthermies, les déshydratations et les hyponatrémies

| Figure 6 |

Nombre de piqûres par arthropodes ou autres diagnostiquées par les services d'urgences, dans les 2 régions, depuis 2010



Commentaires :

Le pic estival des piqûres semble pour l'instant se situer à un niveau très modéré par rapport aux autres années.

Nous remercions nos partenaires de la surveillance locale :

Réseau Sursaud®,
ARS sièges et délégations territoriales,
Samu Centre 15,
Météo France,
ainsi qu'à l'ensemble des
professionnels de santé qui participent
à la surveillance.

Pour en savoir plus :

<http://www.fc-sante.fr/cire/Partenaires.htm>
<http://www.fc-sante.fr/cire/Glossaire.htm>

Des informations nationales et internationales sont accessibles sur les sites de l'InVS <http://www.invs.sante.fr>, du Ministère chargé de la Santé et des Sports <http://www.sante-sports.gouv.fr>, de l'Organisation mondiale de la Santé <http://www.who.int/fr>.

Equipe de la Cire
Bourgogne/Franche-Comté

Coordonnateur
Claude Tillier

Epidémiologistes
François Clinard
Pierre Latchmun
Olivier Retel
Anne Serre
Jeanine Stoll
Elodie Terrien
Sabrina Tessier

Statisticienne
Sandrine Daniel

Interne de santé publique
Anne-Sophie Mariet

Secrétaire
Mariline Ciccardini

Directeur de la publication
Françoise Weber, Directrice Générale
de l'InVS

Rédacteurs
L'équipe de la Cire

Diffusion
Cire Bourgogne/Franche-Comté
2, place des Savoirs
BP 1535 21035 Dijon Cedex
Tél. : 03 80 41 99 41
Permanence : 06 74 30 61 17
Fax : 03 80 41 99 53
Courriel : ars-bourgogne-franche-comte-cire@ars.sante.fr
<http://www.invs.sante.fr>